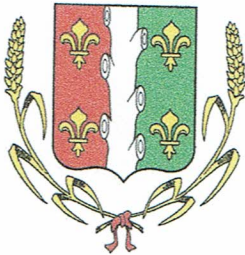


MAIRIE
DE
GRÈGES



Le conseil municipal s'est réuni le 5 février 2021 sous la présidence de Monsieur Daniel LEFEVRE, maire de Grèges.

DECISIONS PRISES :

-Approbation du compte administratif 2020 avec un excédent global de 156 162,15 € :

- excédent de fonctionnement : 137 515,98€
- excédent d'investissement : 18 646,17€

-Affectation du résultat en 2021 :

- excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 14 353,83€
- excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 123 162,15€

-Pas d'opposition au transfert des pouvoirs de police spéciale en matière d'assainissement, de collecte des déchets ménagers, de réalisations d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage, d'habitat, de circulation et stationnement sur les voiries communautaires et de délivrance des autorisations de stationnement de taxi **au Président de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise.**

-Déclinaison locale de la stratégie « Tester-Alerter-Protéger »: Frédérique Hollande est désignée personne ressource de la commune pour assurer la liaison et la mobilisation en cas de besoin auprès des administrés.

-Adhésion à un système d'information de la population.

-L'entreprise Copin est retenue pour la **réalisation des travaux extérieurs de rénovation énergétique de la salle polyvalente.**

-Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde : désignation des différents responsables des cellules d'intervention,

Le maire
Daniel LEFEVRE

